

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Bond Euro Short Term, R - Capitalisation, un compartiment de Candriam Sustainable, SICAV

Initiateur:	Candriam, entité du groupe New York Life Investments.
ISIN:	LU1434522634
Site web:	www.candriam.com
Contact:	Appelez le +352 27 97 24 25 pour de plus amples informations
Autorité compétente:	La Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) est chargée du contrôle de Candriam en ce qui concerne ce document d'informations clés. Ce produit est autorisé au Luxembourg. Candriam est agréée au Luxembourg et réglementée par La Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Ce document d'informations clés est valide au 2024-03-01.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT?

Type: Ce produit est une classe d'actions (R) d'un compartiment (Bond Euro Short Term) d'une société d'investissement à capital variable (SICAV) de droit luxembourgeois (Candriam Sustainable), Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM).

Durée: Durée illimitée.

Objectifs:

Principaux actifs négociés :

Les fonds cherchent à atteindre une croissance de son capital en investissant dans les principaux actifs négociés et à surperformer l'indice de référence. L'équipe de direction fait des choix d'investissement discrétionnaires sur la base d'un processus d'analyse économique/financière et d'une analyse interne de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) – tous deux reflétant les risques et les opportunités à long terme.

Stratégie d'investissement :

Le fonds cherche à atteindre une croissance de son capital en investissant dans les principaux actifs négociés et à surperformer l'indice de référence.

L'équipe de direction fait des choix d'investissement discrétionnaires sur la base d'un processus d'analyse économique/financière et d'une analyse interne de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) – tous deux reflétant les risques et les opportunités à long terme.

Le fonds a une durée, i.e. une sensibilité aux variations des taux d'intérêt, ne dépassant pas 3 ans.

L'objectif d'investissement durable du fonds est de contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre par le biais d'objectifs spécifiques ainsi que par l'intégration d'indicateurs liés au climat dans l'analyse des émetteurs et des titres. Le fonds vise également à avoir un impact positif à long terme sur les objectifs environnementaux et sociaux. Plus précisément, le fonds vise à atteindre des émissions globales de gaz à effet de serre inférieures d'au moins 30 % à celles de l'indice de référence (pour les sociétés émettrices), et à investir au moins 5 % (et 20 % d'ici la fin 2025) de ses actifs dans des obligations vertes (c'est-à-dire des obligations conçues spécifiquement pour soutenir des projets spécifiques liés au climat ou à l'environnement).

Pour atteindre ces objectifs, le fonds met en œuvre une combinaison de sélection positive des meilleurs émetteurs sur la base de critères ESG, d'exclusion des émetteurs nuisibles à ces objectifs ou jugés sujets à des controverses.

Les émetteurs font l'objet d'une double analyse qui prend en compte la manière dont les activités des émetteurs contribuent à la réalisation d'objectifs durables, d'une part, et la manière dont les opérations et les politiques des émetteurs s'alignent sur les intérêts de leurs principales parties prenantes, d'autre part. Le résultat de cette analyse sert de base pour définir l'univers d'investissement et guider les gestionnaires de fonds dans la construction de leur portefeuille. Chaque fois que le fonds investit dans des titres émis par des émetteurs souverains, ces derniers sont également sélectionnés en fonction de leur classement ESG évalué par une analyse interne de leur gestion du capital humain, social, naturel et économique.

Cette analyse est complétée par les résultats des dialogues menés avec les émetteurs.

Cette approche d'investissement amènera le fonds à éviter certains émetteurs en raison de leur piètre qualité ESG ou contribution à la réalisation des objectifs de durabilité. Alors que le gestionnaire estime que ces émetteurs sont susceptibles de plier l'échine devant des émetteurs plus durables sur le long terme, la volatilité du marché et les tendances du marché à court terme pourraient faire en sorte que ces émetteurs surpassent les émetteurs plus durables sur des périodes plus courtes.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site Internet de Candriam et/ou le prospectus.

Le Fonds peut également utiliser des produits dérivés à des fins d'investissement et de couverture (couverture contre des événements financiers futurs défavorables).

Indice de référence : iBoxx EUR Overall 1-3 (Total Return).

Le fonds est activement géré et l'approche d'investissement implique le renvoi à un indice de référence.

Définition de l'indice de référence : L'indice mesure la performance des obligations de catégorie « investment grade » libellées en euros ayant une échéance de 1 à 3 ans.

Utilisation de l'indice de référence :

- en tant qu'univers d'investissement. D'une manière générale, la majorité des émetteurs des instruments financiers du fonds font partie de l'indice de référence. Cela étant, les valeurs mobilières ne faisant pas partie de cet indice de référence sont admises,
- pour définir les niveaux/paramètres de risque,
- pour comparer des performances.
- pour le calcul des commissions de performance de certaines catégories d'actions, le cas échéant.

Degré d'écart entre la composition du portefeuille et celle de l'indice de référence :

Le fonds étant géré de manière active, son objectif n'est pas d'investir dans toutes les composantes de l'indice de référence, ni d'investir dans la même proportion dans ces composantes. Dans des conditions normales de marché, la « tracking error » du fonds sera comprise entre 0 % et 0,6 %, ce qui correspond à des écarts limités à modérés pour un fonds obligataire à court terme.

Cette mesure est une estimation de l'écart entre la performance du fonds et celle de l'indice de référence. Plus la « tracking error » est importante, plus les écarts par rapport à l'indice de référence sont importants. La « tracking error » effective dépend notamment des conditions du marché (volatilité et corrélations entre les instruments financiers) et peut différer de la « tracking error » prévue.

Rachat d'actions : Sur demande, chaque jour, au Luxembourg.

Affectation du bénéfice : Réinvestissement.

Investisseurs de détail visés:

Ce produit s'adresse aux investisseurs qui satisfont aux conditions d'éligibilité applicables (voir le prospectus), indépendamment de leur niveau de connaissance et d'expérience, et qui recherchent une croissance du capital. Ce produit peut être utilisé à titre de placement principal ou comme une composante d'un portefeuille.

diversifié d'investissements assortis d'un horizon de placement de 2 ans. Les investisseurs doivent comprendre les risques liés au produit et n'investir que s'ils sont en mesure de supporter des pertes potentiellement importantes.

Informations générales:

Banque dépositaire: CACEIS Bank, Luxembourg Branch.

Autres informations pertinentes:

Ce document décrit une catégorie d'actions d'un compartiment de Candriam Sustainable. Le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble des compartiments. Les autres catégories d'actions existantes sont listées dans le prospectus. L'investisseur a le droit de demander la conversion de ses actions en actions d'une autre catégorie du même compartiment ou en actions d'une catégorie d'un autre compartiment du fonds en fonction des critères d'éligibilité et selon les modalités disponibles auprès de son intermédiaire financier. Le compartiment ne répond que des dettes, engagements et obligations qui peuvent être mis à sa charge. Des informations supplémentaires sur le fonds sont disponibles dans le prospectus et les rapports périodiques qui peuvent être obtenus sur demande, sans frais, auprès de Candriam et consultés à tout moment sur le site internet www.candriam.com. Ces documents sont disponibles dans une des langues acceptées par l'autorité locale de chaque pays où le fonds est autorisé à commercialiser ses actions ou dans une langue usuelle de la sphère financière internationale. Toute autre information pratique, notamment le dernier prix des actions, est disponible aux endroits cités ci-dessus.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER?



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 2 ans. Le risque réel peut varier de manière significative si vous sortez de manière anticipée et vous pourriez récupérer un montant moins élevé.

Indicateur de risque

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Autre(s) risque(s) matériellement pertinent(s) non repris dans l'indicateur synthétique de risque : Crédit. Contrepartie. Dérivés.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et/ou de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 11/2020 et 10/2022. Intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 09/2018 et 08/2020. Favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 02/2014 et 01/2016.

Période de détention recommandée: Exemple d'investissement:		2 ans 10 000 EUR	
		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 2 ans
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 020 EUR	9 180 EUR
	Rendement annuel moyen	- 9,82%	- 4,20%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 220 EUR	9 200 EUR
	Rendement annuel moyen	- 7,77%	- 4,08%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 660 EUR	9 620 EUR
	Rendement annuel moyen	- 3,36%	- 1,94%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 020 EUR	9 860 EUR
	Rendement annuel moyen	0,23%	- 0,71%

QUE SE PASSE-T-IL SI CANDRIAM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS?

Du fait que les avoirs du Fonds sont conservés par le dépositaire, ils ne font pas partie de la masse en cas de faillite de Candriam et ne peuvent pas être saisis par les créanciers propres à Candriam. Cependant, l'investisseur pourrait malgré tout subir une perte financière en cas de défaut de Candriam. En cas de défaut du dépositaire, le risque de perte financière est atténué en raison de la ségrégation légale entre les actifs du dépositaire et ceux du Fonds. La perte financière potentielle liée au défaut de Candriam n'est pas couverte par un système d'indemnisation des investisseurs ou de garantie.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- EUR 10 000 sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 2 ans
Coûts totaux	416 EUR	451 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	4,2%	2,3% chaque année

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,3% avant déduction des coûts et de -1,9% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Si le fonds fait partie d'un autre produit, tel qu'un produit d'assurance, les coûts indiqués n'incluent pas les coûts supplémentaires que vous pourriez éventuellement supporter.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	3,50% maximum du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	Jusqu'à 350 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,45% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation fondée sur les coûts réels au cours de la dernière année.	60 EUR
Coûts de transaction	0,06% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	6 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	N/A

Frais de conversion: 0%. Pour plus d'informations sur la façon d'exercer ce droit, voir la section "Informations générales" et/ou se référer au prospectus.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE?

Période de détention recommandée: **2 ans**

La sélection de la période de détention recommandée dépend du type d'actif sous-jacent ainsi que du niveau de risque associé (du niveau élevé à faible). Par exemple, la période de détention recommandée pour les « actions » (dont le niveau de risque est élevé) est généralement de 6 ans (détention à long terme), tandis que celle des « obligations ou produits du marché monétaire » (moins risqués) est plus courte – en général, de 2 à 4 ans pour les obligations et de moins d'un an pour les produits du marché monétaire (détention à court ou moyen terme). La période de détention recommandée pour les produits « mixtes » est généralement de 3 à 5 ans, selon la pondération du type d'actif sous-jacent. La période de détention recommandée pour les produits « alternatifs » est normalement de 3 ans.

L'investisseur peut à tout moment demander le rachat de ses parts/actions, dans les conditions prévues à la section « Quels sont les coûts ? ». La décision de réduire la période de détention, par rapport à celle recommandée, peut accroître l'incidence des frais éventuels sur le profil de performance.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION?

Les réclamations concernant le produit ou le comportement de son initiateur ou de la personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit ou qui le vend peuvent être envoyées à:

Adresse postale: Candriam, SERENITY – Bloc B, 19-21, route d'Arlon – L-8009 Strassen
Site web: <https://contact.candriam.com>
E-mail: complaints@candriam.com

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Parallèlement à ce document, veuillez lire le prospectus sur le site internet www.candriam.com.

Les performances passées de ce produit pour 7 ans sont accessibles via le lien suivant: <https://www.candriam.com/documents/redirect/Candriam/KPP/en/LU1434522634>. Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Elles peuvent toutefois vous aider à évaluer comment le fonds a été géré dans le passé.

Les calculs de scénarios de performance précédents sont accessibles via le lien suivant: <https://www.candriam.com/documents/redirect/Candriam/KMS/en/LU1434522634>.

Les détails de la politique de rémunération actualisée, y compris la composition du comité de rémunération et une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés, sont accessibles sur le site internet https://www.candriam.com/siteassets/legal-and-disclaimer/external_disclosure_remuneration_policy.pdf.

Un exemplaire imprimé sera mis à disposition gratuitement sur demande.